



Problème de voirie suite inondation

Par **Tavra**, le **27/07/2009** à **13:13**

Bonjour,

Le 22/07 au soir, suite aux fortes pluies, nous avons été inondées mais suite à une bouche dégout qui a été certainement engorgée et qui a explosé et nous avons eu + d'1 mètre d'eau dans notre sous-sol faisant de nombreux dégâts. Les pompiers sont venus, les assurances prévenues mais mon problème est ailleurs. En effet nous sommes propriétaires depuis 3 ans mais les anciens propriétaires ont de nombreuses fois été inondés à cause de cette bouche qui à chaque forte pluie se met à déborder et l'eau coule dans la maison. La mairie a été prévenue à plusieurs reprises mais n'a jamais rien fait. Mais là, je suis tellement en colère que je suis prête à aller très loin afin que le nécessaire soit fait au niveau voirie. J'ai envoyé un courrier en AR à la mairie, j'ai joint également le SIARV s'occupant des canalisations avec courrier en AR. Ces derniers m'informe qu'une enquête sera menée mais "que si je n'ai pas de nouvelle d'ici 2 mois, je rappelle". Vu la situation, je trouve ça très gonflée de leur part. Il restent tous très cool en rétorquant que pour l'instant c'est les vacances mais que quelque chose va être fait. Bref en attendant nous partons en congés dans 1 semaine sans être tranquille évidemment! Que puis-je faire de + bouger cette administration trop lente à mon goût vu le désastre subi. Merci pour votre réponse.